



Herbol-Offenporig Aqua

Glacis pour bois dans un seul pot, diluable à l'eau, pour une protection contre l'humidité à l'intérieur et l'extérieur.

I. Description du matériau

Glacis pour bois universel pouvant être utilisé sur types de bois les plus divers, à l'intérieur et à l'extérieur. Il peut être utilisé comme première couche ou couche de rénovation sur les éléments de construction en bois avec ou sans stabilité formelle et dimensionnelle. La couche de fond, la couche intermédiaire et la couche de finition proviennent du même pot, Odeur neutre, facile à mettre en œuvre, perméable à la vapeur d'eau et élastique. Offre une grande protection contre les intempéries. Grâce à un polymère spécial, la mise en œuvre peut se faire sans raccords visibles, spécialement sur de grandes surfaces. Ainsi, la protection superficielle contre les rayons ultra-violet est renforcée. Convient également pour les zones sensibles, comme les écoles et des jardins d'enfants.

Description du matériau

Type de matériau	Glacis pour bois diluable à l'eau à base d'acrylate alkyde (système hybride), pour l'intérieur et l'extérieur.
Teintes	Incolore
Nuançage	Dans des milliers de teintes par le biais du système de nuançage Herbol-ColorService. (Observer la fiche technique du BFS n° 25)
Brillance	Satiné
Densité	1,04 kg/l (valeur moyenne)
Composition (conformément à VdL)	Dispersion d'acrylate, résines alkydes, acide silicique, eau, glycol, additifs
Code produit pour peintures et vernis	M-KH 01
Emballages	1 l et 12,5 l
Prescriptions de stockage et de transport	UN: - Le stockage se fait conformément aux prescriptions locales. Stocker à l'abri de la chaleur et de la lumière directe du soleil. Observer les indications sur l'étiquette.

Description du matériau (suite)

Marquage de danger	Conserver hors de la portée des enfants. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas jeter les résidus à l'égout. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
---------------------------	--

Informations importantes

Assurer une très bonne aération pendant et après l'application. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Les utilisateurs professionnels peuvent nous demander la fiche de données de sécurité.

II. Informations sur la mise en œuvre

Tous les revêtements ainsi que les travaux préalables nécessaires doivent être définis en fonction du bâtiment, cela signifie qu'ils doivent être adaptés à l'état de celui-ci et aux exigences requises. Voir également le VOB (cahier des charges pour l'octroi des travaux du bâtiment), partie C, et la norme DIN 18363, alinéa 3, Travaux de peinture et de vernissage. Bien remuer le matériau avant son application.

Les revêtements incolores et faiblement pigmentés ne peuvent pas protéger du jaunissement naturel du bois causé par l'effet de la lumière. En raison de la teneur naturelle en composants taniques de certains bois, en particulier les bois de feuillus, des décolorations peuvent survenir sur les revêtements diluables à l'eau. Même lorsqu'une couche de fond et une couche intermédiaire ont été appliquées, ces composants peuvent entraîner encore des décolorations au niveau du revêtement supérieur, même si celles-ci ne sont pas immédiatement visibles.

Informations sur la mise en œuvre

Application	Au pinceau
Diluant	Prêt à l'emploi
Température de mise en œuvre	Pendant le temps de mise en œuvre et de séchage, la température ne doit pas être inférieure à +5°C et ne pas dépasser 30°C, l'humidité relative de l'air ne doit pas dépasser 70 %.
Temps de séchage (à 23°C et 50% d'humidité relative de l'air)	Hors poussières après env. 30 minutes, sec au toucher après env. 3 heures, recouvrable après env. 6 heures, sec en profondeur après env. 24 heures.
Consommation	Env. 85 ml/m ² et par couche
Nettoyage des outils	Immédiatement après utilisation avec de l'eau.
Stockage	Env. 1 an dans l'emballage d'origine non ouvert ; dans un endroit sec et frais, mais à l'abri du gel.

III. Variantes de revêtements

Les structures de couches mentionnées ainsi que les supports sont des exemples possibles. En raison des nombreuses conditions entrant en ligne de compte pour un bâtiment, il est nécessaire de vérifier de manière professionnelle leurs aptitudes.

Informations importantes

Le traitement ultérieur et l'enlèvement des couches de peinture (ponçage, soudage, brûlage, etc.) peuvent entraîner la formation de poussières et / ou de vapeurs dangereuses. Ces travaux ne doivent être effectués que dans des lieux bien aérés. Si nécessaire, portez un équipement de protection (respiratoire) approprié.

Variantes de revêtements

PRÉPARATION DU SUPPORT

Exigences générales concernant le support

Le support doit être propre, sec, stable, adhérent et ne plus présenter aucune substance pouvant entraver le pouvoir d'adhérence, comme de la graisse, de la cire ou des produits de polissage. Il faut également vérifier l'aptitude et la stabilité des surfaces à recouvrir à supporter des revêtements ultérieurs.

Préparations générales du support

Nettoyer le support et enlever les saletés. Il faut également vérifier l'aptitude et la stabilité des anciens revêtements à supporter des revêtements ultérieurs. Poncer les surfaces en bois grisâtres et abîmées par les intempéries jusqu'à obtenir un support en bois stable. Nettoyer les couches anciennes et stables et effectuer un ponçage matant. Enlever complètement toutes les anciennes couches de peinture dont la stabilité est insuffisante. Traiter les zones défectueuses comme les supports non traités. Poncer les surfaces. Nettoyer les surfaces en bois résineuses, graisseuses et collantes avec le diluant Nitroverdünner et bien laisser les surfaces s'aérer. Effectuer un léger ponçage intermédiaire entre chaque couche appliquée.

COUCHE DE FOND

Bois (éléments de construction en bois sans stabilité formelle et dimensionnelle ou avec une stabilité limitée) et matériaux dérivés du bois, à l'extérieur

L'humidité du bois, mesurée à plusieurs endroits et à une profondeur d'au moins 5 mm, ne doit pas dépasser 18 %.

Sur les éléments de construction en bois avec une stabilité formelle et dimensionnelle, à l'extérieur :

Éléments de construction en bois avec une stabilité formelle et dimensionnelle, à l'extérieur

L'humidité du bois, mesurée à plusieurs endroits et à une profondeur d'au moins 5 mm, ne doit pas dépasser 13 %.

Les bois extérieurs menacés par le bluissement doivent être recouverts d'une couche d'imprégnation avec le produit Bläueschutzgrund BS*.

Pour une utilisation à l'extérieur, seuls les matériaux dérivés du bois de classe d'utilisation 3 (zones extérieures selon EN 1995-1-1) sont adaptés. Ces matériaux dérivés du bois sont décrits et classifiés dans la norme DIN EN 13986. Les exigences stipulées dans cette norme pour une utilisation en extérieur des matériaux dérivés du bois ne comprennent toutefois pas l'aptitude de ces matériaux pour un revêtement donné.

Il est déconseillé d'appliquer un revêtement lorsqu'aucune expérience n'a été faite avec celui-ci dans des conditions similaires (type de matériau, construction, influence climatique). La durabilité d'un revêtement prévu dépend en grande partie du type et de la qualité du matériau dérivé du bois. Lorsque le matériau des panneaux et la construction sont inadaptés, il est impossible de prévoir un revêtement de protection sur les panneaux dérivés du bois surtout si ceux-ci sont directement soumis aux intempéries. Ceci s'applique également pour les éléments de construction extérieurs indirectement soumis aux intempéries, mais où l'effet de l'humidité est important (par exemple : dessous de toits). Lorsque l'humidité pénètre et ressort, des taches peuvent apparaître à la surface du revêtement ainsi que des fissures au niveau de la couche de finition sur les matériaux dérivés du bois.

La condition préalable pour un revêtement sans défauts est d'obtenir des couches de finition sans fissures et qui resteront sans fissures. Les matériaux dérivés du bois peuvent être jugés d'après la stabilité naturelle du bois utilisé et, dans certains cas, par la taille et le nombre de fissures de déroulage, de nœuds et de trous provenant des nœuds. Les matériaux dérivés du bois, en feuille de contreplaqué de pin sylvestre (en particulier le pin maritime), de bouleau ou de hêtre sont, en raison de leur faible stabilité à l'extérieur, totalement inadaptés comme supports de revêtement.

Variantes de revêtements (suite)

Le manque de revêtement de tous les côtés ainsi que le manque de protection particulière sur les arêtes de coupe (par exemple : scellement) peuvent entraîner des dommages précoces. Remarque : Observer la fiche technique du BFS n° 18.

Appliquer une couche de fond avec Offenporig Aqua.

Astuce : sur les éléments de construction en bois préparés, devenus grisâtres et abîmés par les intempéries, il est possible de retrouver, par l'application d'une couche de fond couvrante avec Offenporig Pro-Décor ZQ* marron, beige ou ocre, la teinte d'origine de l'élément en bois. De même il est ainsi possible d'éclaircir des éléments en bois recouverts, à l'origine, d'une teinte plus foncée.

Bois et matériaux dérivés du bois, à l'intérieur

Le degré d'humidité dans le bois à l'intérieur ne doit pas dépasser 10 %.
Appliquer une couche de fond avec Herbol-Offenporig Aqua.

COUCHE INTERMÉDIAIRE

Pour tous les supports mentionnés ci-dessus

Appliquer une couche intermédiaire avec Offenporig Aqua sur les supports recouverts d'une couche de fond ainsi que sur les anciennes couches de peinture intactes et préparées au préalable.

COUCHE DE FINITION

Pour tous les supports mentionnés ci-dessus

Selon les exigences demandées (DIN 927-1) et la teinte (voir tableau), il peut être nécessaire d'appliquer jusqu'à trois couches de finition avec Offenporig Aqua.

Exigence		Teintes / Nom des teintes	Mise en œuvre artisanale (couche de fond, couche intermédiaire et couche de finition)
FAIBLE	1	Sans restriction	3 couches avec Offenporig Aqua
MOYENNE	2	Clair* / chêne clair, pin sylvestre, blanc, blanc calcaire	4 couches avec Offenporig Aqua
	3	Moyenne / teck	3 couches avec Offenporig Aqua
ELEVÉE	4	Foncée / noisetier, palissandre	3 couches avec Offenporig Aqua
	5	Clair* / chêne clair, pin sylvestre, blanc, blanc calcaire	5 couches avec Offenporig Aqua
	6	Moyenne / pin, teck	4 couches avec Offenporig Aqua
	7	Foncée / noisetier, palissandre	4 couches avec Offenporig Aqua

* excepté incolore

Remarque : la classification des teintes prêtes à l'emploi dans les niveaux de teintes Clairs, Moyens et Foncés se fait de manière continue.

Conditions d'exigence conformément à la norme DIN EN 927-1

Aperçu des conditions d'exigence	Modérées	Conditions climatiques strictes	Extrêmes
CONSTRUCTION protégée	faibles	faibles	moyennes
partiellement protégée	faibles	moyennes	importantes
non protégée	moyennes	importantes	importantes

Définitions

Construction protégée : les éléments de construction en bois sont protégés directement des rayons du soleil, des précipitations et du vent (par exemple par de larges toits), mais restent soumis, pour le reste, aux aléas climatiques.

Construction partiellement protégée : les éléments de construction en bois ne sont protégés des rayons du soleil, des précipitations et du vent que par une protection constructive réduite.

Construction non protégée : les éléments de construction en bois sont soumis directement aux rayons du soleil, aux précipitations et au vent.

Conditions climatiques modérées : conditions normalement présentes sur les faces Nord d'un bâtiment

Conditions climatiques strictes : conditions normalement présentes sur les faces Est et Nord-est d'un bâtiment

Conditions climatiques extrêmes : conditions normalement présentes sur les faces Sud, Sud-ouest, Nord-ouest et Ouest d'un bâtiment

* Veuillez consulter la fiche technique correspondante en vigueur.

3.202 Herbol-Offenporig Aqua

Vernis / Glacis
Glacis pour bois

Informations sur le recyclage

Amener au centre de recyclage uniquement des emballages entièrement vides. Les restes de matériaux peuvent être recyclés conformément au code des déchets 080112 de l'Union Européenne sur les déchets.

Toutes les informations sont conformes à l'état actuel de la technique. Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité des mises en œuvre et des supports décrits, ceux-ci doivent être considérés comme des exemples possibles. En raison de la multitude de supports et des nombreuses conditions relatives à un bâtiment, l'acheteur / l'utilisateur n'est pas dispensé de vérifier comme il se doit et sous sa propre responsabilité, l'aptitude de nos matériaux pour l'utilisation prévue et pour les conditions précises d'un objet défini. Pour le reste, les conditions générales de vente s'appliquent.

Édition: mars 2013

Ce document perdra sa validité à la sortie d'une prochaine édition.



Akzo Nobel Coatings AG
Täschmattstrasse 16
CH -6015 Lucerne
Téléphone: +41 / 41 268 14 14
Téléfax: +41 / 41 268 13 18
E-mail: info@herbol.ch
www.herbol.ch

